

MON JARDIN SANS PESTICIDE



Jardiner sans pesticide c'est possible !

Vous vous posez
des questions....

Trouvez des réponses
auprès de vos jardineries

www.eau-adour-garonne.fr



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

MON JARDIN SANS PESTICIDE

Quelques exemples
de méthodes alternatives
à l'utilisation des pesticides :

En préventif, pour éviter
l'apparition de mauvaises
herbes ou de maladies :

- sélectionner des plantes et des variétés adaptées au type de sol, à l'orientation de votre jardin et au climat ;
- utiliser des paillages naturels et des plantes couvre-sol ;
- utiliser des extraits de plantes (exemple : purin d'ortie) pour renforcer la résistance des plantes aux champignons ;
- accueillir les insectes auxiliaires (coccinelles...) en plantant des haies fleuries par exemple.

En curatif, dès l'apparition des mauvaises herbes ou de maladies :
apportez un échantillon de la plante qui pose problème
à votre jardinerie. On vous conseillera sur la conduite à tenir.

Par exemple, vous pouvez desherber :

- à la main
- mécaniquement : binette, sarcloir...;
- à l'aide d'un désherbeur thermique
- ou en déversant de l'eau bouillante (exemple : l'eau de cuisson des pâtes).

Sur le bassin Adour-Garonne, le mauvais état de la moitié des
nappes d'eaux souterraines est lié à des problèmes de pesticides.

**En France, le plan Écophyto vise à réduire progressivement
l'utilisation des produits phytosanitaires :**
www.jardiner-autrement.fr

Agence de l'eau Adour-Garonne

90 rue du Férétra - 31078 Toulouse Cedex 4
tél. 05 61 36 37 38 - fax 05 61 36 37 28

www.eau-adour-garonne.fr

